



CLASSIQUES
GARNIER

LAVERGNE (Elsa de), « Conclusion [de la première partie] », *La Naissance du roman policier français. Du Second Empire à la Première Guerre mondiale*, p. 165-166

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4087-8.p.0165](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4087-8.p.0165)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2009. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

CONCLUSION

La vogue du roman-feuilleton criminel à l'époque romantique et l'intérêt croissant pour le crime et son traitement par les institutions policière et judiciaire, provoquent, à la fin des années 1860, la naissance du roman judiciaire. Émile Gaboriau, avec *L'Affaire Lerouge*, publié en 1866, invente un genre de récit nouveau qui passionne les lecteurs et satisfait leur goût pour les matières sensationnelles et la rude besogne de l'agent de police, dont on commence à envisager le métier sous un jour positif. À la suite d'Émile Gaboriau, nombre de romanciers suivent les traces du maître. Désormais, le récit, centré sur le thème judiciaire, s'attache aux pas de l'enquêteur, professionnel ou amateur, qui assume le rôle de héros et prend en charge la résolution progressive du mystère posé dès l'ouverture du récit.

Parallèlement, de grandes figures criminelles marquent le siècle en modelant leur image publique. Elles servent volontiers de modèles aux romanciers qui empruntent à la *Gazette des Tribunaux* les épisodes ou les traits les plus saillants pour composer leurs œuvres de fiction. À la fin du Second Empire, le développement d'une presse populaire contrainte de délaisser les sujets politiques accroît la place accordée au crime et à ses acteurs. Les matières secondaires susceptibles de faire recette, roman-feuilleton et faits divers, s'affichent en une du journal. Les deux matières, qui présentent des affinités thématiques fortes, se rapprochent peu à peu dans leur traitement. Alors que le fait divers tend à adopter les codes romanesques du rez-de-chaussée, le roman-feuilleton gagne en réalisme et s'attache à la relation romancée d'affaires réelles. Journalistes et romanciers entretiennent de la sorte un doute sur la nature réelle du texte, qu'ils situent volontairement à la frontière du réel et de la fiction. Le succès du fait divers et

des affaires sensationnelles assure les beaux jours du petit reportage. Les journalistes, avides de renseignements inédits, se font policiers et mènent une action qui concurrence celle de la justice. Ces pratiques font entrer au tournant du siècle un nouveau personnage dans la littérature policière, le reporter, qui tend à éclipser les personnages de policiers professionnels.